



CARE France
CAP 19
13, rue Georges Auric
75922 Paris Cedex 19
tél 01 53 19 89 89
fax 01 53 19 89 90
e-mail info-care@carefrance.org
internet www.carefrance.org

Paris, le 21 mars 2005

DG ELARG		A/ 8549.		
AST	B	DC	D	E
29 / 03 / 2005				
A 1	B 0	C 1	D 1	E 0
A 2	B 1	C 2	D 2	E 1
A 3	B 2	C 3	D 3	E 2
A 4	B 3	C 4	D 4	E 3
			D 5	E 4
				E 5

Cher Wenczyk,

Merci de notre conversation téléphonique.

Je me réjouis de faire votre connaissance le 7 avril prochain.

En vous rencontrant, mon ambition et mon espoir est de faire de SERA une sorte de « bureau d'études » bénévole de la Commission sur cette question des abandons d'enfants.

Telle était bien la mission que m'avait assignée Jacques Delors, en 1990, lorsque, sous ses auspices, j'ai créé l'association.

Quinze ans ont passé, et SERA a grandi : désormais partie intégrante de l'association CARE, elle compte plus de 130.000 donateurs et, avec un budget annuel de 3 à 4 millions d'Euros, elle intervient dans plus de la moitié des 41 départements de Roumanie.

Sans forfanterie, je crois pouvoir dire que j'ai vraiment l'expérience de ce sujet, et rien ne me ferait plus plaisir que de vous être utile en la partageant avec vous.

Ma conviction est que nous avons aujourd'hui une chance historique de régler enfin ce problème car :

- à Bucarest, une nouvelle équipe est arrivée aux commandes à la suite des élections de 2004 ; elle est honnête, clairvoyante et pleine de bonne volonté ;
- à Bruxelles, le Commissaire chargé de l'Elargissement a changé, vous-même abordez le dossier avec des yeux neufs, et, au sein du Parlement, le rapporteur en charge de l'adhésion de la Roumanie est lui aussi nouveau et ouvert.

Tout se passe donc comme si une conjonction favorable des astres s'était mise en place pour venir à bout du fléau.

Sur le fond, que faut-il faire ?

Pour prendre une comparaison imagée, je dirais que les précédents gouvernements roumains ont laissé ouvert le robinet à l'entrée et fermé le robinet à la sortie, alors qu'il faudrait faire l'inverse : fermer le robinet à l'entrée et l'ouvrir à la sortie.

Je m'explique :

- les anciens dirigeants roumains ont laissé le robinet ouvert à l'entrée en ce sens qu'ils n'ont pris aucune mesure pour diminuer le nombre des abandons d'enfants, qui demeure au même niveau qu'au temps de Ceaucescu.

Leur principal souci a consisté à « mettre la poussière sous le tapis », c'est-à-dire à dissimuler le phénomène en « désinstitutionnalisant » et en disséminant les enfants aux quatre vents de prétendues « assistantes sociales », rémunérées mais, pour la plupart, non formées ni surveillées ;

- en même temps, ils ont fermé le robinet à la sortie parce qu'ils ont négligé l'adoption nationale, et suspendu puis interdit l'adoption internationale.

Or, c'est exactement le contraire qu'il conviendrait de faire, c'est-à-dire :

- fermer le robinet à l'entrée par une politique de prévention de l'abandon : planning familial et aide sociale aux familles défavorisées ;

- ouvrir le robinet à la sortie en stimulant l'adoption nationale et en organisant des procédures d'adoption internationale rigoureuses et efficaces en conformité avec la Convention Internationale de La Haye et la Charte des Nations Unies.

Cher Wenceslas, telle est l'orientation de la nouvelle politique dont je souhaiterais ardemment la mise en œuvre.

Je m'en suis entretenu avec le Premier Ministre roumain, ainsi qu'avec ses principaux collaborateurs en la matière, et tous sont bien conscients de ce que c'est cela qu'il faudrait faire.

Mais ils ont peur de « Bruxelles ».

Oui, ils ont peur de mécontenter le Parlement et la Commission de l'Union Européenne s'ils osent dire la vérité, à savoir que l'héritage est catastrophique.

Or, comme vous savez, l'objectif prioritaire des dirigeants roumains est l'adhésion de leur pays à l'Union Européenne, et ils ne prendront aucun risque : ils sacrifieront les enfants abandonnés si c'est le prix à payer pour l'adhésion.

Finalement, la situation est à la fois très simple et très compliquée :

- elle est très simple parce que le diagnostic et la thérapeutique pour venir à bout du fléau des abandons sont évidents ;

- elle est très compliquée parce que tout dépend de la marge de manœuvre que la Commission et le Parlement européens peuvent donner au gouvernement roumain pour agir.

Les pauvres enfants abandonnés sont ainsi devenus un enjeu de pouvoir.

C'est dans ce contexte, cher Wenceslas, que je suis heureux de vous rencontrer pour vous dire à cœur ouvert ce que je sais de la situation concrète des enfants, et pour écouter les conseils que vous voudriez bien me donner afin que j'oriente l'action de SERA de manière utile.

Merci encore de votre ouverture à ce dialogue, que j'aborde avec beaucoup d'espoir.

Je vous prie de croire, cher Wenceslas, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

François de Combret

François de Combret

P.S. Ci-joint pour votre information le compte-rendu d'un récent voyage.

Monsieur Wenceslas de Lobkowicz
Chef d'Unité
Direction Générale Elargissement A3
Commission Européenne
Route de Genève n°1
1049 Bruxelles
BELGIQUE